



Parlement jurassien  
Groupe Verts et CS-POP

Question écrite n° 3197

## QUALITÉ DES EAUX ET PESTICIDES

Le 19 juin, on apprenait par les médias jurassiens que suite à une campagne de suivi de la qualité des eaux sur l'Allaine et ses affluents, en plus de micropolluants, des teneurs anormales de plusieurs pesticides, notamment d'un herbicide du maïs ont été détectées.

Nous saluons les campagnes de l'Office de l'environnement pour déterminer la qualité chimique et biologique des cours d'eau jurassiens qui permettent de prendre les mesures nécessaires pour obtenir une eau de qualité dans le canton.

Il s'agit non seulement d'une question de santé pour les humains et l'environnement, mais également une question de prix de l'eau à la consommatrice et au consommateur. Une étude, dans le Sungau, a révélé que dans cette région, le traitement de l'eau polluée revient à environ 13 centimes par m<sup>3</sup>, soit presque 10% de la facture d'eau<sup>1</sup>.

Ainsi, nous prions le Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

1. En plus du nicosulfuron, herbicide du maïs, quels autres pesticides ont été détectés dans l'Allaine ?
2. Quels sont les résultats de la mise en œuvre de la motion n° 1158, acceptée par le parlement le 23 novembre 2016, à savoir de mettre en place dans le canton du Jura un programme de réduction de pesticides d'au moins 50% en attendant que la Confédération mette en œuvre son plan d'action national contre les pesticides ?
3. Dans le Quotidien jurassien du 19 juin, on pouvait lire que les mesures proposées par le canton au 2<sup>e</sup> semestre 2019 devaient permettre une réduction drastique de l'usage des produits phytosanitaires. Cela signifie-t-il que ce sont des mesures en plus de la réalisation de la motion 1158 ?

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 26 juin 2019

Groupe Verts et CS-POP  
Erica Hennequin

<sup>1</sup> <http://naturealsacebossue.over-blog.com/2017/12/nitrates-herbicides-etc.qualite-des-eaux-souterraines-en-alsace.html>